Modèle25-26

Composante :	*DSP*
Adopté par le conseil de composante le :	*16-mai-25*
Adopté par la CFVU en date du :	*08/07/2025*

Régime d'inscription (cocher la case en double cliquant)

- ☑ Formation initiale
- ☐ Formation initiale en apprentissage
- ☐ Formation continue
- ☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

ACCREDITATION 2020 - 2025
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2025-2026

1ere année
Intitulé de la mention : science politique
Intitulé du parcours type (si existant) :

Dispositions particulières. MC2C spécifiques relatives à l'inscription en AJAC pour les L1 et les L2. Cette inscription est soumise à autorisation du jury qui statuera sur les dossiers d'étudiants ayant au moins validé le BCC disciplinaire annualisé, et la totalité des UE des BCC complémentaire d'appui et linguistique dans l'un des deux semestres.
Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal dans les matières soumises à travaux dirigés, le poids de l'épreuve est de 100% de la note finale.
Les blocs sont annualisés. Le bloc disciplinaire peut compenser le bloc complémentaire d'appui si la moyenne obtenue au bloc complémentaire d'appui est supérieure ou égale à 7/20. Le bloc linguistique se compense avec les autres blocs si la moyenne à l'année est acquise.
Les dates et les modalités des secondes chances seront précisées après les résultats de la première session. La note de contrôle continu n'est pas prise en compte dans le calcul de la note de seconde chance.
En cas d'échec à l'issue de la première session, l'étudiant peut définir la liste des épreuves de seconde chance où il ne se présente pas. La note de première session est alors reportée automatiquement, sans qu'il n'ait à en faire la demande par écrit. S'il se présente à l'épreuve de seconde chance, la note alors obtenue remplace celle de la première session. L'étudiant qui ne souhaite pas bénéficier du report automatique de note de la session 1 à la session 2 en cas de non-présentation en session 2 doit en faire la demande par écrit à la scolarité dans les 5 jours ouvrés qui suivent la diffusion des résultats de la première session.
Les UE libres ne peuvent être prises qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne du semestre dans lequel elles ont été choisies et donnent lieu à des ECTS supplémentaires.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires – Présentiel – Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel	Distanciel – Heures FOAD	Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances – 1ère session – Type de contrôle – Contrôle continu – %	Type d'épreuve	Examen terminal – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve	2nde chance – Type de contrôle – 2nd session – %	Type d'épreuve	Autres – %	Type d'épreuve
	A	**BCC disciplinaire**					**260**	**90**		**350**		**350**	**40**											
LDRT13P1	S1	Introduction à la science politique	general introduction to political science	Obligatoire	B. Laumond		30			30		30	4				100	écrit						
LDRT10	S1	Introduction générale au droit	general introduction to law	Obligatoire	M.Clément Fontaine / A.Szkopinski		30	18		48		48	5		50	ecrit	50	ecrit						
LDRT11	S1	Droit constitutionnel 1	constitutional law	Obligatoire	Aude Zaradny/ Olivier Pluen		30	18		48		48	5		50	ecrit	50	ecrit						
LDRT12	S1	Histoire du droit 1	history of law	Obligatoire	S. Petitrenaud/ C.Bougle, Thibault BARBIEUX		30	18		48		48	5		50	ecrit	50	ecrit						
LDRT24	S2	Idées politiques	political issues	Obligatoire	S. OLIVESI		30	18		48		48	6		50	ecrit	50	ecrit						
LDRTGEO	S2	Géopolitique	geopolitics	Obligatoire	T.Lindemann		20			20		20	3				100	ecrit						
LDRT21P	S2	Droit constitutionnel 2	constitutional law 2	Obligatoire	O. Pluen		30	18		48		48	6		50	ecrit	50	ecrit						
LDRT04P1	S2	Histoire du droit 2	history of law 2	Obligatoire	S.Petitrenaud		30			30		30	3				100	ecrit						
LDRT05P1	S2	institutions internationales et européennes	international and european institutions	Obligatoire	JB. DUDANT		30			30		30	3				100	ecrit						
	A	**BCC disciplinaire complémentaire d'appui**					**150**			**150**	**12**	**162**	**12**											
LDRT19B	S1	Histoire politique de la France	political history of France	Obligatoire	B.LIVET		30			30		30	3				100	ecrit						
METHO1	S1	Méthodes et fondamentaux du raisonnement		Obligatoire							12	12	1		100	Validation d'acquis								
LDRT20*	S2	Droit civil : Droit des personnes et de la famille	Civil law	obligatoire	J.Traulle		30			30		30	3				100	ecrit						
LDRT21A	S2	Droit et politique aux US	law and politics in the US	obligatoire	C.Malaplate		20			20		20	3				100	ecrit						
		Au choix 1 UE					70																	
LDRT20	S1	Principes fondateurs de l'UE	founding principles of the EU	UE Obligatoire à choix	JB. Dudant- C. Pimentel		20			20		20	2				100	ecrit						
LDRT03	S1	Institutions administratives et judiciaires		UE Obligatoire à choix	B.Mathieu/ Aude Zaradny/Dylan Zwolarsky		30			30		30	2				100	ecrit						
LDRT07P1	S1	Grands enjeux économiques et sociaux	Major economics and social issues	UE Obligatoire à choix	E.Weckert		20			20		20	2				100	ecrit						
	A	**BCC linguistique (1 langue au choix par semestre)**						**72**		**72**		**72**	**4**											
ANGS1	S1	Anglais écrit	english	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2		100	ecrit								
ESPS1	S1	Espagnol écrit	spanish	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2		100	ecrit								
ANGS2	S2	Anglais écrit	english	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2		100	ecrit								
ESPS2	S2	Espagnol écrit	spanish	UE Obligatoire à choix				18		18		18	2		100	ecrit								
		BC d'ouverture																						
		Compétences d'ouverture																						
		UE libre																						
UETRENGAP (semestre pair) et UETRENGAI (semestre impair)		Engagement et vie associative			Sébastien Floquet	X	8				6	14	3		70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet			50% / 50%	oral / Rapport d'activité		
Licence : TAPSLSE1 à TAPSLSE6 Master : TAPSMSE1 à TAPSMSE4		Théorie et pratique des activités physiques et sportives			Emmanuel VILLARET	X		18h					3		100	pratique (65%) et théorique (35%)					100	pratique (65%) et théorique (35%)		
Semestre 1 : PARTS1S1 Semestre 2 : PARTS1S2		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)			Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)				24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)				3		100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)			50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)
			Total heures maquettes				**total 410 h CM**	**total 162 h TD**	**total h TP**	**total 572 h présentiel**	**total 12 h distanciel**	**total 584 heures maquettes**	**total 56 ECTS**											
			Total heures étudiant									**508**												